

CHAMPAGNAC-LA-PRUNE
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Avril 2026

Présents : Christelle BIDAULT, Grégoire NAVEZ, Cécile BROSSEAU, Mickael MATAS, Sylvie ESPARGILIERE, Youri PLANTADE, Sandra FAUCHER, Michel DUBOIS, Coralie LAIR, Martine MAIGROT, Bruno BRINDEL

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du 24 avril 2026
- Désignation du secrétaire de séance
- Avis du conseil sur la candidature proposée pour la gérance du restaurant multi services
- Questions diverses

Désignation d'un secrétaire de séance : Sandra FAUCHER

Approbation du procès-verbal du 24 avril 2026 :

Résultat du vote ➤ Pour :

DCM 2026 – : Avis du conseil sur la candidature proposée pour la gérance du restaurant multi services

Vu la candidature de G MORERE, retenue, par délibération en date du 18/12/2025 sur la base de la proposition qui était de reprendre le bar et le débit de tabac, faire des repas ouvriers la plupart des jours de la semaine, offrir une offre bistrannique le samedi soir et un repas à la carte le dimanche midi, ainsi que la tenue d'une épicerie.

Considérant qu'il n'a pas donné suite à cette candidature

Vu la nouvelle proposition : « La Halte Sauvage » faite devant les membres du conseil municipal le 24/04/2026 par G MORERE et son associé F PEREIRA

Vu le mail transmis le 25 avril 2026, informant de leur décision de retirer leur candidature

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Prend acte du retrait de la candidature de Georges MORERE et de F PEREIRA
- Autorise Madame le Maire à relancer activement la recherche d'un porteur de projet

Résultat du vote ➤ Pour :

Questions diverses :

Séance levée à

Le Maire, Christelle BIDAULT

La secrétaire de séance, Sandra FAUCHER